No 19

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI LE 8 FEVRIER 1928

Prières. Trois heures p.m.

Trois pétitions sont déposées sur la Table.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Lapointe,—Que lorsque la Chambre s'ajournera, immédiatement après la fin de la discussion sur l'Adresse en réponse au Discours du Trône, elle restera ajournée jusqu'au 15 mars 1928; et sur l'amendement de M. Stevens.

Et le débat continuant;

A six heures p.m., M. l'Orateur déclare la Chambre ajournée jusqu'à demain à trois heures p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.